

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

POINTE-NOIRE / DESHAIES / SAINTE-ROSE / LAMENTIN / PETIT-BOURG/GOYAVE

PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2023/07
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre, à seize heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre s'est assemblé en visio conférence et à la salle de délibérations de la commune de Pointe-Noire sous la présidence d'Adrien Baron

Présents : Adrien BARON - Ferdy LOUISY - Camille ELISABETH - Nestor LUCE - Fauvert SAVAN - Philippe MORVAN - Daniel PETRIS - Yolande BOURGUIGNON - Roselise FAMIBELLE - Ketty DELVER - David NEBOR - Joël HILAIRE - Jacqueline LOLIA - Ginette VEROIX - Henri YACOU - Philippe DEZAC - Laura GUEPPOIS - Magalie SALIBUR - Christian JEAN-CHARLES - Clara RIGAH - Cynthia CHAPOULIE - Didier MARICEL - Gilbert ROUYARD - Henri JOTHAM - Bruno FELICIANNE- Jeanny MARC-MATHIASIN -

Absents excusés : Guy LOSBAR - Patricia ELUSUE

Absents : Bernard ABDOUL MANINROUDINE - Rémy SENNEVILLE - Josy ALEXIS - Augustin KANCEL - Sylvie DAGONIA - Jocelyn SAPOTILLE - Liliane MAXIMIN-BAJAZET - Line LAGUERRE - Ephrem GLORIEUX - Edmée MAURIELLO - Benjamin GRACCHUS - Jocelyne UNIMON - Annick ABELA - Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres titulaires en exercice, ont procédé immédiatement à l'ouverture de la session.

Secrétaire de séance : Camille Elisabeth

Le Président ouvre la séance en saluant les conseillers. Il cède la parole à Camille Elisabeth pour le mot de bienvenue. Il dit dommage qu'il n'y ait pas suffisamment de conseillers en présentiel à Pointe-Noire.

Le Président remercie le maire pour son mot de bienvenue. Il poursuit en demandant aux conseillers une modification de l'ordre du jour. Il s'agit de supprimer le point 1 de l'ordre du jour et ajouter les affaires suivantes « budget annexe transport – Validation du montant des arriérés dus par le Conseil Régional au titre du FIRT, Protocole transactionnel CANBT/Anonym'Art, Ville territoires bleus d'Avenirs, Avenant n°1 marché n°2021-03-07 relatif au tri, la valorisation et à l'élimination des déchets encombrants ».

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité ces modifications de l'ordre du jour.

Le Président appelle les affaires comme suit :

Affaire 1 : Mandat spécial des élus

Affaire présentée par Patricia Galbas

Jeanny Marc-Mathiasin s'excuse auprès de Camille Elisabeth car elle souhaitait venir en présentiel mais a eu un empêchement.

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 2 : Désignation du représentant de la CANBT à l'ACCDOM

Affaire présentée par le Président

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la nomination de Ketty Delver

Affaire 3 : Désignation du représentant de la CANBT à Interco Outre Mer

Affaire présentée par le Président

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la nomination de Philippe Dezac

Affaire 4 : Délibération relative au recul du trait de côte sur la commune de Goyave

Affaire présentée par Patricia Galbas

Jeanny Marc souhaite savoir pourquoi c'est le Préfet qui demande à la CANBT de délibérer sur cette affaire et quelles conséquences sur les communes figurant au décret. Des communes de la CANBT figurent au décret et la CANBT n'a pas délibéré.

Patricia Galbas répond que pour la commune de Goyave c'est une démarche volontaire et a pris une délibération en ce sens.

Camille Elisabeth confirme qu'il y a eu une réunion en Préfecture avec les communes figurant au décret. Il n'a pas été demandé de délibérer.

Les communes qui ne sont pas citées dans le décret doivent délibérer pour intégrer le dispositif précise Patricia Galbas.

Jeanny Marc demande quel sera l'implication de la CANBT.

Le Président précise qu'il n'y a pas de demande particulière en la matière.

Il est demandé à Ferdy Louisy de donner plus d'explications.

Pour Ferdy Louisy c'est le dispositif normal. La commune a demandé à rentrer dans le dispositif. Les financements de l'Etat pour la commune passeront par l'EPCI.

Jeanny Marc s'abstient et s'explique. Elle ne sait pas si pour Pointe-Noire cela a avancé. Il n'y a pas d'accompagnement de l'Etat sur cette affaire. Il n'y a pas dans les mairies l'ingénierie permettant d'avancer. Elle a sollicité l'association des maires afin d'avancer sous l'égide de cette

dernière. Elle poursuit qu'il faut mettre la population en sécurité mais que l'Etat doit accompagner les communes. Elle a aussi interpellé le Président d'Interco Outre Mer au sujet du trait de cote. Jeanny Marc souhaite que la délibération implique plus l'Etat.

Anel est prête à aider les collectivités qui le souhaite annonce Nestor Luce.

La discussion se poursuit sur la problématique du recul du trait de côte.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à la majorité moins une abstention

Affaire 5 : Création de poste

Affaire présentée par Patricia Galbas

Pas d'observation.

Le Conseil après délibérer approuve à l'unanimité la création de postes

Affaire 6 : Autorisation au président de la CANBT de procéder à la mise en place d'un Centre Social au CIRP – Procédure d'agrément CENTRE SOCIAL,

Affaire présentée par Patricia Galbas

Camille Elisabeth fait un historique de la mise en place de ce centre.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 7 : Convention portant sur une gestion efficiente du service de collecte des déchets ménagers et assimilés entre la CANBT, les communes membres et/ou les propriétaires publics,

Affaire présentée par Camille Elisabeth

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 9 : Participation d'une équipe communautaire de football U15 au Brésil,

Affaire présentée par Nestor Luce

Philippe Dezac demande à Camille Elisabeth, s'il y a une possibilité de financement par le Conseil Régional. Dans l'équipe communautaire on a trente et on prend les meilleurs ou il y a un quota par commune.

Nestor Luce répond que c'est une sélection et que les entrainements ont commencé. Les équipes de toutes les communes ont été contactées sauf Goyave qui n'a pas d'équipe engagée dans le championnat.

Camille Elisabeth demande que tous les équipements aient le logo et le nom de la CANBT. C'est une sélection des meilleurs joueurs de la CANBT. Pour lui, il faut réfléchir pour augmenter le sport sur le territoire. La commission va étudier le dossier.

Pour Ferdy Louisy on fait une sélection Guadeloupe sur le territoire de la CANBT. Il est d'accord pour l'inclusion mais que le travail du Département et de la Région c'est de former l'élite. Il poursuit et s'enquière du caractère social dans cette démarche. Pour lui on va vers l'élite.

Il y a un caractère social répond le Président.

Jeanny Marc dit n'avoir pas entendu parler de ce projet ni vu le projet sportif 2023 de la CANBT. Il n'y avait pas les détails dans la note. Elle demande que les élus soient plus respectés.

Nestor Luce répond que les maires ont été informé par courrier.

Henri Yacou dit avoir travaillé sur le projet mais ils étaient pris par deux échéances.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 10 : Emploi civique

Affaire présentée par Léïla Potiron

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 11 : Emploi volontaire technique de l'Administration

Affaire présentée par Léïla Potiron

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 12 : Budget annexe transport – Validation du montant des arriérés dus par le Conseil Régional au titre du FIRT

Affaire présentée par le Président et Marie-Line Sarthal

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 13 : Protocole transactionnel CANBT/Anonym'Art

Affaire présentée par le Président

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 14 : Avenant n°1 marché n°2021-03-07 relatif au tri, la valorisation et à l'élimination des déchets encombrants

Affaire présentée par Harmony Gatoux-Laguerre

Philippe Dezac demande comment on contrôle la pesée.

Le Président il y a une balance pour la pesée et les bordereaux sont transmis à la CANBT.

Sur quelle période pour cette régularisation demande Jocelyne Bourguignon.

Cela concerne 2022 et 2023 dit le DGS.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 15 : Ville territoires bleus d'Avenirs

Affaire présentée par le Président

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé. Le Président lève la séance.